Réponse à l'association des riverains Loire-Beaulieu-Ile de Nantes

24 février 2020

Par courrier du 22 décembre 2019, vous m'interrogez sur plusieurs aspects de la vie dans le quartier Beaulieu-Ile de Nantes. Parmi vos principales préoccupations : la politique des déplacements, la sécurité, et le cadre de vie.

Déplacements

Le samedi 25 janvier, j'ai présenté les mesures concrètes que je compte mettre en œuvre dès mon élection pour favoriser les déplacements dans la ville. Le quartier Ile de Nantes-Beaulieu est particulièrement concerné par mes propositions, dont les lignes de force sont les suivantes :
- Actions pour limiter les déplacements de véhicules externes à la métropole au sein du territoire métropolitain,
- Plan ambitieux pour faire du vélo un moyen de transport à part entière alors qu'il ne représente actuellement que 3 % des déplacements,
- Engagements forts pour faciliter les déplacements, incluant la fluidification du trafic automobile sur certains axes mais surtout, renforçant l'attractivité des transports en commun.

En effet, je n'ai eu de cesse de dénoncer la dégradation exponentielle de la circulation sur l'île de Nantes au gré des décisions d'aménagement ne prenant pas en compte la réalité vécue. Faire de l'île de Nantes un second centre-ville, promouvoir un Quartier de la Création fortement vecteur d'image, sont des intentions tout à fait louables. Mais au fil des années, nous avons vu ce quartier déjà saturé devenir impossible à traverser. **La ligne des Ponts est devenue tristement célèbre**, tant pour les automobilistes que pour les usagers des transports en commun. Même pour les cyclistes le compte n'y est pas. Dans ce contexte, **l'installation du nouveau CHU apparaît comme une aberration** ; s'il est encore temps, j'entends mettre fin à ce projet et construire le nouveau CHU dans le secteur de l'hôpital Nord Laënnec.

Le doublement du pont Anne-de-Bretagne, projet auquel je ne souscris pas, de même que celui des bouts de ligne 6 et 7 du tram, n'améliorerait en rien la situation. Pour ma part, je propose la construction d'un pont entièrement nouveau entre la pointe occidentale de l'île de Nantes et le quartier de Chantenay. Pour fluidifier le trafic et mieux faire cohabiter les différents modes de transports, je mettrai en place une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la ville, hors axes principaux.

Outre ces mesures fortes **je compte agir pour faire diminuer les déplacements de transit**, par des véhicules provenant de l'extérieur de la métropole. En effet, 85 % des véhicules circulant dans la métropole viennent d'en-dehors. C'est la raison pour laquelle je propose d'investir dans l'attractivité et l'équipement des franges de la métropole, afin de permettre un développement équilibré et vivable du territoire: espaces de coworking, plate-formes de covoiturage, plate-formes multimodales cofinancées par Nantes Métropole en-dehors de son territoire, navettes… Plus généralement, il s'agit de faciliter la traversée de la métropole par les transports en commun, en promouvant une liaison TER Savenay-Ancenis et Chateaubriant-Clisson, et de réduire le nombre de déplacements automobiles purement traversants. L'**ensemble des leviers tarifaires devra être mobilisé**, notamment le tarif métropolitain unique pour tous les transports en commun, le

doublement de la durée de validité du ticket qui passera à 2 heures, et une politique tarifaire attractive (retour du demi-tarif pour les enfants jusqu'à 11 ans) pour les familles.

Enfin, **je ne retiens pas dans l'immédiat l'idée d'un métro à Nantes**. Au-delà du coût élevé d'un tel projet, il s'agit bien de la philosophie même de la politique des déplacements, ainsi que la gestion des priorités, qui sont en cause. En effet, les projets de métro qui ont circulé entendent d'abord apporter des réponses aux déplacements dans l'hypercentre, irrigueront certaines communes de la métropole à un horizon bien plus lointain, et n'auront des répercussions sur les déplacements automobiles vers la métropole que de manière plus hypothétique encore. Au demeurant, un métro, par définition, n'impacte pas la voirie et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ne contribue pas à la décongestion du trafic automobile bien au contraire.

Concernant l'aéroport, nous attendons la conclusion de l'étude de la région sur le sujet.

Sécurité

Contrairement à ce qu'a toujours affirmé la maire sortante, **la sécurité n'est pas que l'affaire de l'État**, avec des élus locaux qui ne seraient que les créanciers du préfet sans être eux-mêmes soumis à une obligation d'agir. Aux termes de la loi du 5 mars 2007, la sécurité publique dans ses trois volets -prévention, dissuasion, répression- est une coproduction entre le maire et le préfet.

Certes, dans la répartition des rôles de chacun, le maire n'est pas responsable de la lutte contre le trafic d'armes à feu, il s'agit bien là d'une compétence de la police nationale. Néanmoins, je ne serai pas absente du sujet bien au contraire. En premier lieu, parce que **je ne refuserai pas le dialogue avec l'État, au contraire j'entends être motrice**, force de propositions, bref totalement engagée dans une logique de partenariat. Concrètement, cela veut dire que la police municipale, dont je doublerai les effectifs, sera armée, occupera le terrain. S'il ne lui appartient pas d'intervenir pour démanteler les trafics, elle a le pouvoir de l'empêcher par sa présence, et elle ne manquera pas de communiquer à la police nationale toutes les informations qu'elle glanera. En amont, avec le préfet, nous pouvons coordonner nos actions. En aval, nous pouvons tirer ensemble les leçons des problèmes de sécurité publique et procéder aux mesures correctrices nécessaires, y compris sur des aspects trop souvent négligés, en particulier sur l'Ile de Nantes, comme celui de l'aménagement urbain.

Cadre de vie

Le 8 janvier dernier, j'ai présenté mon ambition pour notre ville et notre métropole, qu'avec Marc Reneaume nous comptons rebaptiser **Nantes Naturopole**. Car tel est le projet que je porte, celui de faire de Nantes et des 24 communes de la métropole un lieu moteur en Europe sur la qualité de son cadre de vie et en particulier sur l'écologie urbaine.

L'île de Nantes joue un rôle central dans mon projet. En effet, je compte faire face à la densification incontrôlée actuellement à l'oeuvre, avec la bétonnisation qui va de pair. Outre la plantation de 110 000 arbres sur l'ensemble du territoire et l'aménagement d'espaces verts, je compte implanter sur 15 hectares, au sud-ouest de l'île, ce qui sera le parc de Procé du XXIe siècle.

J'espère avoir répondu à vos interrogations et reste à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

LG